

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 20
- membres présents : 14
- suffrages exprimés : 14
- pour : 14

**DÉLIBÉRATION n° B2018/155**

L'an deux mille dix-huit et le 17 septembre à 19 heures, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Bernard PLANO.

**Présents :** Bernard PLANO, Henri FORGUES, Catherine CORREGE, Michel SICARD, Elisabeth DUCUING, Alain PIASER, Jean-Claude CLARENS, Monique MARTIN, Roger LACOME, Jean-Paul COMPAGNET, Suzanne SIMOIS, Bruno FOURCADE, Joël DEVAUD et Jean-Pierre CABOS

**Absents excusés :** François DABEZIES, Fabienne ROYO, Alain DUCASSE, Laurent LAGES, Nathalie SALCUNI, Joëlle ABADIE

**Objet :** Rénovation du bâtiment d'accueil du Gouffre d'Esparros - Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la DETR

Suite aux résultats de l'audit énergétique réalisé par le bureau d'études Altair, il est proposé de faire des travaux de rénovation énergétique au bâtiment d'accueil du Gouffre d'Esparros.

Le coût estimatif des travaux s'élève à 89 079 € HT.

Une demande de subvention a déjà été déposée auprès de la Région et du Département.

Monsieur le Président demande de l'autoriser à solliciter l'Etat au titre de la DETR pour ce programme de travaux.

**LE BUREAU**

Le Président entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées,

**DECIDE**

- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux, pour le programme de travaux de rénovation énergétique du bâtiment d'accueil du Gouffre d'Esparros.

Affichée le **28 SEP. 2018**

Pour copie conforme,

Le Président  
Bernard PLANO



Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture  
065-200070787-20180917-2018-155B-DE  
Date de transmission : 28/09/2018  
Date de réception préfecture : 28/09/2018